

COMMUNE DE SERGY

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT DE
L'AIN

L'An deux mille vingt-quatre, le seize juillet
Le Conseil Municipal de Sergy s'est réuni en session
ordinaire, Marie Annexe à 20 heures 30 minutes sous la
présidence de Mme Catherine MOINE, Maire.

*Affichage de la convocation
10 juillet 2024*

Nombre de conseillers présents et représentés : 13

Nombre de pouvoirs : 4

Présents : Mme Catherine MOINE, Mme Isabelle PICHARD, M. Philippe RICO, M. Mickaël SIMON,
M. Jean-Claude CLEMENT, M. Sébastien YVES, M. Fausto SCHIRRU, Mme Alexandra TECHER,
Mme Jennifer BASILIO

Pouvoirs : Mme Amélie MICHAUD donne pouvoir à Mme Catherine MOINE, M. Paolo MARTINELLI
donne pouvoir à M. Jean-Claude CLEMENT, Mme Tiphaine PROST donne pouvoir à M. Sébastien
YVES, M. Eric VEYRUNES donne pouvoir à M. Fausto SCHIRRU

Excusés : M. Denis LINGLIN, Mme Elise MOINE, Mme Régine CHEVALLET, M. Eric BORDIER

Secrétaire de séance : Mme Isabelle PICHARD

N°2024.038 Objet – Délibération portant sur la tarification 2024/2025 du centre sportif de Sergy

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général de la propriété des personnes publiques, article L. 2125-1 ;

Vu la délibération n°51.23 du 19 septembre 2023 portant sur la modification de la grille tarifaire du
centre sportif de Sergy ;

Considérant qu'aucun changement majeur n'est intervenu sur les équipements existants sur la
délibération n°51.23 ;

Considérant la création de l'équipement Padel et de la nécessité de l'intégrer à la grille tarifaire.

Il est proposé aux membres du conseil d'intégrer l'activité Padel à la grille tarifaire du centre sportif
de Sergy et de reconduire la tarification du centre sportif de Sergy pour la période allant du
01/08/2024 au 31/07/2025 tel que suit :

TARIFICATION CENTRE SPORTIF DE SERGY 2024/2025			
DUREE CRENEAU	TARIF PRIVE	TARIF ASSOCIATION	TARIF ASSOCIATION DE SERGY
SQUASH			
1 Heure	20.00 €	18.00 €	15.00 €
10 Heures	180.00 €	165.00 €	10.00 € (pour l'école de squash uniquement)
TENNIS INTERIEUR			
1 Heure	15.00 €	13.00 €	7.50 € (Pour les cours et l'utilisation libre des membres de l'association uniquement)
10 Heures	135.00 €	117.00 €	
TENNIS EXTERIEUR			
1 Heure	8.00 €	6.00 €	4.00 € (Pour les cours et l'utilisation libre des membres de l'association uniquement)
10 Heures	72.00 €	54.00 €	
MULTISPORTS			
1 Heure	40.00 €	22.00 €	20.00 €
10 Heures	360.00 €	188.00 €	
MEZZANINE 1			
1 Heure	20.00 €	16.00 €	15.00 €
MEZZANINE 2			
1 Heure	10.00 €	8.00 €	5.00 €
SALLE DE DANSE			
1 Heure	29.00 €	25.00 €	23.00 €
FOOTGOLF			
Parcours 9 trous	12.00 € Adultes	10.00 € Adultes	8.00 € Adultes
	10.00 € Enfants	7.00 € Enfants	5.00 € Enfants
PADEL			
1 Heure et 30 minutes	40.00 €	36.00 €	30.00 €

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants,

- **VALIDE** l'intégration de l'activité Padel à la grille tarifaire du centre sportif de Sergy ;
- **VALIDE** la tarification du centre sportif de Sergy, tel que présenté ci-dessus, pour la période allant du 01/08/2024 au 31/07/2025 ;
- **CHARGE** Madame le Maire d'appliquer la tarification ci-dessus validée sur toutes les réservations et conventions concernées.

Envoyé en préfecture le 29/07/2024

Reçu en préfecture le 29/07/2024

Publié le

ID : 001-210104014-20240716-38_24D-DE



Ainsi délibéré, les jours et an que dessus,
Pour extrait conforme et certification du caractère
exécutoire de la présente délibération.
A Sergy, le 16 juillet 2024

Le Maire, C. MOINE

